

Actuaires

Nouvelle association pour les actuaires indépendants

L'association de fait Acturalia – Belgian Association of Independent Actuaries a vu le jour le 10 mars dernier. La charte qui la constitue a été signée dans les locaux de l'Institut des actuaires en Belgique, en présence de Karel Goossens en qualité de témoin. L'objectif des membres fondateurs, Marc Henry, Vincent Tellier et Rik Redant, est de rassembler et d'assurer la défense des intérêts professionnels spécifiques des actuaires indépendants, exerçant leur activité à titre personnel et/ou pour le compte de leur propre société.

Marc Henry, la cheville ouvrière de l'association, dirige la société unipersonnelle Actuose. Mathématicien de formation, il est actuaire depuis le milieu des années nonante. Il a effectué l'essentiel de sa carrière dans la réassurance puis en assurance Crédit. Devenu indépendant en 2006, il dispense des conseils en actuariat, principalement en Non-vie, et en réassurance.

Pourquoi créer une nouvelle association spécifique pour les indépendants? "Dans notre pays, la plupart des actuaires sont salariés," répond Marc Henry. "Dès lors, quand vous exercez l'actuariat comme indépendant, vous vous trouvez confronté à une réalité inhabituelle: vous êtes non seulement seul à bord, mais vous êtes aussi isolé. Avec deux autres actuaires indépendants, nous nous sommes dit: pourquoi ne pas partager connaissances, compétences et expériences professionnelles? et nous avons lancé Acturalia."

L'idée n'est pas totalement neuve, puisque l'association s'inspire d'un modèle néerlandais. "En 2007, j'ai eu l'occasion, dans le cadre d'une mission transfrontalière, de collaborer avec un actuaire néerlandais membre d'une association similaire (voir <http://www.facet-actuarissen.nl/>) qui



Les fondateurs de la nouvelle association d'actuaires, de gauche à droite Vincent Tellier, Marc Henry, Rik Redant

avait vu le jour deux ans auparavant. Depuis, elle est passée de trois à vingt membres. Certes, le marché néerlandais diffère du marché belge. On y pratique beaucoup de missions à durée déterminée. Il n'en demeurerait pas moins que l'expérience méritait d'être tentée chez nous aussi."

nous restent fidèles. En principe, nous ne déléguons pas ni ne sous-traitons. Nous assurons au client que le travail sera toujours effectué par la même personne. C'est un avantage mais la médaille a parfois aussi son revers, il faut en convenir. Par exemple en termes de continuité. L'association nous aide à garantir cette



ACTURALIA
ACTUARIAL

Belgian Association of independent Actuaries

L'objet de l'association est de permettre à ses membres de valoriser leurs points forts tout en les aidant à compenser les difficultés liées à leur statut. "Comme indépendants, en effet, nous ne manquons pas d'atouts. Je songe notamment à notre empathie envers les clients, ou à notre flexibilité. Nous entretenons une relation forte et de confiance avec ces derniers. Il arrive aussi que des missions à durée déterminée aboutissent à de nouvelles relations de confiance. Les clients

continuité. Elle peut aussi organiser le partage d'outils de modélisation, par exemple. Un point crucial étant bien entendu celui du respect de la confidentialité. En outre, Acturalia nous permet d'étendre nos domaines de compétence en nous appuyant sur celles de nos confrères pour couvrir ainsi l'ensemble des matières relevant de l'actuariat: Vie, Non-vie, branches spécialisées, accidents, et créer éventuellement des associations momentanées en vue de travailler sur des

projets plus importants.” Chaque actuaire membre garde sa philosophie propre. Certains seront davantage orientés vers les très petites entreprises d’assurances, d’autres ont plus d’affinités avec le secteur coopératif. Chacun conserve à cet égard sa liberté d’action.

En ce qui concerne les missions dont peut se charger un actuaire indépendant, Marc Henry ne voit pas de limites particulières. Il peut intervenir en général dans tout ce qui touche à l’actuariat et la gestion des risques. Faisant intervenir ses membres les plus expérimentés, Acturalia pourra également fournir des administrateurs indépendants aux entreprises d’assurances. Dans le cadre de Solvabilité 2, l’actuaire indépendant assumera les fonctions clés que les entreprises d’assurances peuvent sous-traiter, à savoir la fonction actuarielle et la fonction de gestion des risques.

Quels défis distingue-t-il plus précisément dans le contexte actuel? “La modélisation

et la mesure des risques liés à la finance, l’interaction entre les risques, les risques systémiques, le développement des grands sinistres. Un autre défi permanent auquel nous sommes confrontés est celui de la communication des méthodes, techniques et résultats. Nos interlocuteurs sont les conseils d’administration et les dirigeants d’entreprise; en quels termes rapporter notre intervention?

Par ailleurs, les intervenants se sont récemment multipliés: actuaires, réviseurs d’entreprises, actuaires experts missionnés par l’autorité de contrôle se succèdent et exercent leurs missions spécifiques. A chaque fois ils utilisent un langage différent et suivent une logique qui leur est propre. A ce propos, un risque à envisager est celui de la dilution des responsabilités.”

Une des priorités de Marc Henry est la formation permanente, qu’il perçoit comme une évidence. “Un des critères d’affilia-

tion à Acturalia est d’être membre qualifié de l’IA|BE, c’est-à-dire s’engageant à suivre un programme de formation continue accrédité par l’Institut”.

L’association ne disposant pas de bureaux, elle se réunit actuellement dans les locaux de l’IA|BE, ou dans les locaux des clients des membres d’Acturalia.

“L’objectif d’ici trois à cinq ans,” conclut Marc Henry, “est d’atteindre la dizaine de membres. En nous faisant connaître, nous entendons susciter de l’intérêt pour notre métier exercé comme indépendant. Certains sont indépendants dans l’âme mais hésitent à franchir le pas. S’ils partagent notre philosophie d’entraide, de mise en commun et d’indépendance, ils pourront nous rejoindre.”

Contact: marc.henry@actuose.be
www.acturalia.be (site en construction)

François Lezaack